

**Rapport de Gestion 2021**

**Objectifs et Stratégie 2022**

**Immatriculation Tourisme**

Dans le cadre de sa constitution et à la demande des comités d’entreprise, l’Union Destination Partage s’est tout d’abord préoccupée de leur permettre d’être titulaires d’une immatriculation au registre des opérateurs de voyages et de séjours.

**Les Étapes du Développement**

L’Union organise sa onzième Assemblée Générale.

Depuis le 30 avril 2011, un intense travail d’information et de contacts a permis à notre union de faire reconnaître sa capacité à étendre son Immatriculation (acquise le 28 juin 2011 auprès d’Atout France).

**Garantie RCP (responsabilité civile professionnelle)** : AXA

**Garantie financière** : Depuis le 1 er Janvier 2016 la Garantie est délivrée par Groupama.

**Adhésions** : extension de l’immatriculation de Destination Partage à tous les adhérents.

**Comme tous les ans depuis Décembre 2012, le Conseil d’Administration a choisi de maintenir le montant des cotisations (adhésion + cotisations) au niveau des années précédentes et de réduire la contribution d’une douzaine d’associations qui ne bénéficient pas de subventions.**

**« PARTIR TOUS et PARTIR MIEUX ».**

**Depuis 2011, la** [**Charte**](http://www.destinationpartage.fr/uploads/fichiersTinyMCE/Charte_DP.pdf) **des Vacances et Voyages de Destination Partage est notre fil conducteur pour élaborer notre plan d’action.**

*L’information* est un de nos outils majeurs vers nos adhérents … et nos contacts potentiels.

**La Communication passe par :**

**Le Portail Internet de Destination Partage**

Afin de mieux répondre aux attentes de ses adhérents, l’association avait **enrichi son site web**, mis en place en 2016 : actualités, infos juridiques, carte interactive, présentation des ***services***, espace réservé aux adhérents, documents téléchargeables, enquête en ligne, ainsi qu’un compte Facebook qui, à terme, devait devenir un média utilisé par nos adhérents pour faire vivre de manière plus participative l’association Destination Partage.

**2021, Une année à nouveau compliquée pour organiser des séjours ou des voyages, compte tenu de la Pandémie persistante et des inconnues.**

Comme l’année précédente, nous avons accompagné les adhérents pour les informer et leur faire partager les expériences de certains CSE et les études et analyses qui ont été réalisées après une année de Covid qui a profondément impacté le comportement des vacanciers.

L’été 2021 a vu émerger le Pass Sanitaire et de nouvelles pratiques et destinations hexagonales pour la plupart des voyageurs qui ne pouvaient plus partir à l’étranger.

Nous avons organisé un Webinaire le 10 juin de 10h à 11h30, pour répondre aux questions de nos adhérents concernant les annulations et reports ainsi que les conditions de reprise des séjours.

Dans les différentes communications des derniers mois entre Destination Partage et ses adhérents, de multiples questions nous étaient posées sur l’avenir des projets de séjours (Adultes et enfants) dans la perspective de la levée progressive des mesures de confinement et de couvre-feu.

Bon nombre de CSE et d’Associations ont en fait suspendu toute activité organisée, tant la visibilité était faible.

C’est donc avec cet objectif d’information que nous avons mis en place ce webinaire pour rappeler notamment :

* L’obligation d’information contractuelle, en fonction des conditions sanitaires dans certains pays où un voyage est envisagé
* Les types de séjours en France et les lieux où des règles particulières pourraient s’appliquer
* Les conditions dans lesquelles on risque d’engager sa responsabilité en fonction des accords et refus des participants (tests PCR, Vaccin, Passeport Sanitaire)
* Les garanties d’assurance « Covid » exceptionnelles que nous avons pu obtenir pour nos adhérents tant pour l’annulation de voyage que pour l’assistance rapatriement.

Une quinzaine de représentants des CSE et Associations adhérents à Destination Partage ont pu poser en direct des questions, toutes issues de leur situation particulière, et ont tiré une réelle satisfaction de cet échange.

**Nos séjours et nos sélections**

**Nos Partenaires**

* AEC Vacances
* À Livre Ouvert
* ATC Routes du Monde
* Ternélia
* Vacances Bleues
* Villages Clubs du Soleil
* VVF Villages.
* VTF Vacances
* UCPA

**Les Orientations 2022**

Les enseignements du bilan d’activité 2021 nous conduisent à la même conclusion que l’année précédente : recentrer nos propositions de services en évitant de multiplier les rencontres et les réunions pour tenir compte de l’extrême sollicitation des élus.

De ce fait, nous programmons **au minimum une journée d’échanges** au cours de l’année.

Le thème retenu, sera choisi en fonction de l’actualité.

D’ores et déjà, nous pouvons indiquer, que l’actualité de la Pandémie, nous amènera à soutenir nos adhérents par le biais de l’information et de toute initiative à même de leur permettre d’envisager la reprise des activités voyages, vacances et séjours des ayants droits avec un maximum de sérénité et de confiance.

Par ailleurs le **portail Internet,** qui continuera d’évoluer, doit être plus **participatif,** permettre de mutualiser des offres, de mettre en ligne une enquête « activité et politique-vacances ».

Toute notre action en 2022 se portera sur des initiatives qui permettront de mettre l‘accent sur les grandes lignes de l’action de Destination Partage : en matière d’information, de conseil, de services et de solidarité.

**En 2021**

**Sur le plan financier :**

Pour suivre les recommandations du Conseil National de la Comptabilité, un bilan, un compte de résultat et une annexe sont présentés ainsi qu’un compte budgétaire prévisionnel suivant la méthode décrite dans l’annexe comptable.

**LES CHARGES :**

En 2021, les charges sont de 143 691.28 € contre 102 476.40 € (dont 500 € de charges exceptionnelles) sur l’exercice précédent.

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  | | | | | | | | | | 2019 | 2018 |
|  | | | | |
|  | | 2021 | | 2020 |
| Les charges d’exploitation comprennent : | |  | |  |
|  | |  | |  |
| Autres achats et charges externes | | 49 493.27 € | | 39 648.08 € |
| Impôts et taxes | | 915.32 € | | 574.17 € |
| Salaires et traitements | | 68 011.01 € | | 46 965.02 € |
| Charges sociales | | 25 270.88 € | | 14 778.13 € |
| Autres charges | | 0.80 € | | 11.14 € |
| **TOTAUX** | | **143 961.28 €** | | **101 976.54 €** |
|  | |  | |  |
| **LES PRODUITS :** |  | |  | | |  | |
| Les cotisations représentent un montant de 21 631.00 € en 2021 contre 15 770.00 € pour 2020 | | | | | |  |
|  |  | |  | | |  |
| Les autres produits sont constitués des cotisations « immatriculation » (parts fixes et variables), des reprises sur provisions pour charges constituées les exercices précédents et des produits financiers. | | | | | | |
|  |  | |  | | |  |
| Le total des produits représente un montant de 148 346.67 € en 2021 contre 154 331.43 € pour l’exercice précédent. | | | | | | |
|  |  | |  | | |  | |
|  |  | |  | | |  | |
| **Le Bilan :** |  | |  | | |  | |

Le total des actifs du bilan s’élève à 674 393.19 €.

Les actifs immobilisés concernent la souscription d’une part du Crédit mutuel et du dépôt de garantie pour le bail du siège de l’association.

Les disponibilités sont de 646 811.42 € contre 606 834.92 € au 31 décembre 2020.

Au passif, les fonds associatifs, augmentés du résultat dégagé en 2020 et porté au compte report à nouveau, s’élèvent à 552 512.22 € au 31 décembre 2021 contre 500 657.33 € en 2020.

Au 31 décembre 2021 les provisions pour charges représentent un montant total de 26 722.23 €.

Elles concernent : le coût des actions et missions sociales pour le droit aux vacances (4 500.00 €), les ateliers échanges (13 256.23 €) et les séjours découvertes (8 966.00 €).

Le passif d’exploitation est de 90 503.19 € et correspond aux dettes fournisseurs, aux dettes sociales et fiscales, aux charges à payer et produits constatés d’avance au 31 décembre 2021.